MIRABEL VOUS INFORME

Vol. 6, n° 17 | BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL | Août 2020

Projet de mise aux normes de l'aréna et construction d'une nouvelle glace au complexe du Val-d'Espoir – Secteur de Saint-Janvier

Construction d'un nouveau lien routier (pont) entre Charles et Victor, pour améliorer la fluidité en vue de la construction de la gare – Secteur de Saint-Janvier

Construction d'un amphithéâtre d'envergure à même la nouvelle glace du complexe du Val-d'Espoir – Secteur de Saint-Janvier

Ça travaille fort !

Depuis la reprise des activités de construction dans le cadre du déconfinement, plusieurs chantiers majeurs, qui visent ultimement à bonifier la qualité de vie des citoyens, ont avancé de façon importante à Mirabel. Bon retour sur les chantiers et bonne fin d'été aux travailleurs et aux travailleuses de la construction !

RÉDACTION ET PRODUCTION Service des communications | **IMPRESSION** Hebdo Litho | **PHOTO** Yvan Labelle, Image-13, Clair Obscur | **DISTRIBUTION** Postes Canada
RENSEIGNEMENTS Service des communications, Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 | **TÉLÉPHONE** 450 475-8653
SITE INTERNET www.mirabel.ca | **COURRIEL** communications@mirabel.ca | **DÉPÔT LÉGAL** Bibliothèque nationale du Québec | **TIRAGE** 25 622 exemplaires

Des chantiers à profusion !

Parmi les travaux réalisés dans les différents parcs sur tout le territoire : aménagement du nouveau parc Claude-Laliberté (chalet de parc) – Secteur de Saint-Canut

Parmi les travaux d'éclairage effectués : éclairage de la future patinoire au parc Claude-Laliberté – Secteur de Saint-Canut

Aménagement du futur centre récréatif destiné aux citoyens situé sur la rue du Val-d'Espoir, dans l'ancien bâtiment de Mouvement Action – Secteur de Saint-Janvier

Parmi les nombreux chantiers de pavage en cours ou terminés sur l'ensemble du territoire sont ici illustrés les travaux réalisés dans le secteur des rues de la Topaze, du Rubis, Aigue-Marine et du Zircon – Secteur de Mirabel-en-Haut

Parmi les nombreux travaux de ponceaux effectués : ceux réalisés sur la rue du Tisserand – Secteur de Saint-Canut

Construction d'un abri à sels (qui sera couvert par un dôme) au garage municipal de la Ville – Secteur de Saint-Augustin

Soutien aux commerçants et aux organismes locaux

La Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel lance une campagne de financement participatif

La Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel a récemment annoncé le lancement d'une campagne de financement participatif, qui vise à soutenir les commerces et les organismes de première ligne de Mirabel les plus touchés par la COVID-19.

Mise sur pied en collaboration avec de nombreux partenaires, incluant la Ville de Mirabel, cette campagne a pour but de stimuler une relance économique et de susciter un élan de solidarité en vue de soutenir l'économie locale et la communauté, particulièrement les gens les plus fragilisés par la situation. Avec un objectif de 40 000 $, la campagne se déploiera sur le site de La Ruche jusqu'au 26 août. En outre, elle pourra compter sur le soutien financier de Desjardins, par l'entremise de son programme *Du coeur à l'achat*, qui doublera les fonds amassés dans le cadre de la campagne, jusqu'à concurrence de 25 000 $. Cette contribution sera remise à la Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel, qui redistribuera la totalité des fonds amassés dans la communauté grâce au projet le Local Mirabel.

Le public peut contribuer à la campagne par des dons ou l'achat de cartes-cadeaux en visitant le www.laruchequebec.com/lelocalmirabel.

> **La Ville de Mirabel est fière d'appuyer cette initiative en injectant jusqu'à 25 000 $ pour bonifier les bons d'achat des citoyens mirabellois. Ainsi, si vous déboursez 30 $, vous recevrez 20 $ de la Ville, pour un total de 50 $ à dépenser dans le commerce participant de votre choix !**

« Cette campagne représente l'occasion d'exprimer notre soutien envers nos commerces locaux », a déclaré Geneviève Brault-Sabourin, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie. « Le public est invité à manifester sa fidélité envers les commerces participants par l'achat d'une carte-cadeau. Ceci représente une source de revenu essentiel pour les commerces qui ont peine à couvrir leurs frais pendant la crise. C'est donc un geste qui a une grande signification pour eux. ».

CAMPS DE JOUR DE MIRABEL

#virage jeunesse

Journées de l'animation 2020

La Ville remercie ses animateurs et animatrices !

La Ville profite des Journées de l'animation, qui se tiennent du 3 au 7 août, pour souligner l'engagement précieux et les efforts des animateurs, accompagnateurs et responsables qui travaillent dans les camps de jour cet été, de même que des animateurs et intervenants qui travaillent dans les parcs et les îlots jeunesse de la municipalité.

Au quotidien, ces derniers offrent le meilleur d'eux-mêmes et déploient énormément d'énergie pour faire vivre une expérience enrichissante aux petits et aux plus grands. Malgré la situation exceptionnelle que nous vivons, la magie est au rendez-vous cet été dans les camps de jour ainsi que lors de l'animation dans les parcs, puisque les animateurs mettent à profit leur créativité, leur imagination et leur débrouillardise pour créer des souvenirs mémorables. Les activités reprennent également au sein des îlots jeunesse de la Ville, où les animateurs et intervenants sont présents pour divertir et accompagner les jeunes dans leur cheminement.

La Ville tient donc à remercier ses animateurs et intervenants pour leur travail de qualité !

Subventions incitatives offertes par la Ville

Posons des gestes concrets pour l'environnement !

Acheter ou fabriquer un composteur domestique

Depuis cette année, les citoyens de Mirabel peuvent bénéficier d'une aide financière de 50 $ de la Ville à l'achat d'un composteur domestique, s'il s'agit d'un composteur au sol rotatif ou d'un lombricomposteur. L'achat de pièces pour la fabrication artisanale d'un composteur est aussi admissible à cette même subvention, si le produit final remplit les conditions d'admissibilité.

Acheter des articles favorisant la biodiversité

Dans la perspective de favoriser la biodiversité à Mirabel, le Service de l'environnement a mis en place un programme pour les citoyens qui désirent procéder à l'achat d'hôtel à insectes, de nichoir à oiseaux ou à chauve-souris, ou encore de plantes vivaces favorables aux polinisateurs. Les citoyens peuvent bénéficier d'une remise de 50 % du coût d'achat, avant taxes, de l'un ou de plusieurs de ces articles, pour une subvention pouvant atteindre 75 $.

Acheter ou fabriquer un baril récupérateur de pluie

La Ville offre une aide financière aux citoyens faisant l'acquisition d'un baril récupérateur de pluie, correspondant à son coût d'achat avant taxes, jusqu'à concurrence de 50 $. Du nouveau cette année : l'achat de pièces pour la fabrication artisanale d'un baril est aussi admissible à cette subvention, si le produit final remplit les conditions d'admissibilité.

Planter des arbres

Pour une troisième année consécutive, les Mirabellois peuvent se prévaloir d'une aide financière de 50 % à l'achat d'un arbre, jusqu'à concurrence de 75 $ par arbre.

Les conditions d'admissibilité à ces diverses subventions, ainsi que les formulaires de demande de remboursement sont disponibles au mirabel.ca/subventions.

Renseignements :
Service de l'environnement
450 475-2006
infoenvironnement@mirabel.ca

Activités non agricoles en zone agricole

Ce qui est permis

En 1978, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) est venue décréter, dans l'ensemble du Québec, une Zone agricole permanente dans laquelle est interdit tout usage autre que l'agriculture. Suivant l'entrée en vigueur de cette Loi, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a été créée. Cet organisme indépendant veille à l'application de la LPTAA.

À Mirabel, la zone agricole représente 88 % du territoire, où il est interdit d'implanter de nouveaux usages qui ne sont pas liés à l'agriculture, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou industriels. Les exceptions prévues à la Loi sont les suivantes :

- Les utilisations qui ont débuté avant 1978 peuvent se poursuivre, et dans certains cas, prendre de l'expansion.
- Les entreprises commerciales ou professionnelles à domicile sont permises, si 40 % ou moins de la résidence et aucun espace extérieur n'est utilisé.

Si vous avez un projet en zone agricole qui ne correspond pas aux exceptions précédentes, vous devez communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme afin que soit évaluée la conformité du projet. Dans certains cas, il sera possible de faire une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ. Les principaux cas où des demandes pourraient être permises sont les suivants :

- Les entreprises artisanales associées à une résidence, mais qui utilisent un bâtiment accessoire.
- Les usages « para-agricole » qui sont directement liés ou connexes à l'agriculture, tels que les commerces de véhicule, d'équipement ou de matériel agricole, les abattoirs, les cabanes à sucre commerciales ou les établissements de zoothérapie.

Renseignement :
Service de l'aménagement et de l'urbanisme
450 475-2007 / info.urbanisme@mirabel.ca

Photo : Gabriela Garduno Loyola

Parc régional du Bois de Belle-Rivière

Baignade et nature à votre portée!

Le parc régional du Bois de Belle-Rivière rappelle aux citoyens de Mirabel qu'ils peuvent profiter gratuitement de son plan de baignade familial aménagé en pleine nature, le bassin Naya, ainsi que des jeux d'eau qui sont ouverts à tous les jours, de 10 h à 19 h. Les citoyens peuvent aussi pique-niquer et profiter d'une multitude d'autres activités à ce parc, telles que la pêche, la randonnée pédestre au cœur d'une érablière, ou encore le disc golf sur un parcours aménagé. On y trouve également un parc à chiens et un sentier accessible pour chiens en laisse qui sont très appréciés. Pour maximiser leur expérience, les visiteurs peuvent passer la nuit dans l'un des refuges du parc disponibles en location, à un tarif plus qu'abordable.

Renseignements :
450 258-4924 / www.boisdebelleriviere.com

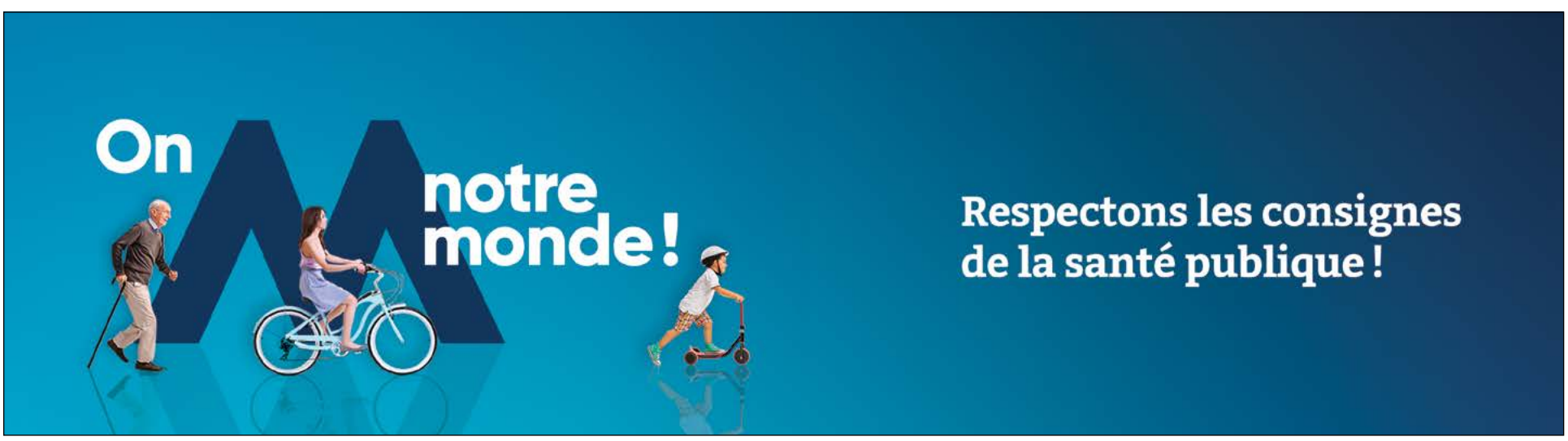

Fonds gérés par Mirabel économique

La Ville soutient des entreprises et projets de développement

Ayant à cœur de soutenir les entrepreneurs et les projets de développement sur son territoire, la Ville de Mirabel a octroyé plusieurs subventions dans le cadre des différents programmes de soutien administrés par Mirabel économique. Voici les bénéficiaires de cette remise de subventions, qui a été soulignée le 18 juin dernier.

Mme Geneviève Girard et Mme Josée Larocque.

Biscuits & crème

Subvention remise à Geneviève Girard et Josée Larocque (10 000 $ - Fonds d'aide aux entreprises)

C'est en voyant l'engouement autour de la pâte à biscuits crue et en voulant offrir un vent de renouveau à la crémerie Plaisir Tropical que Josée et Geneviève s'associent en 2019 et décident d'utiliser les infrastructures de la crémerie pour tester les produits à base de pâte à biscuits crue. Elles changent donc l'image et la raison sociale de Plaisir tropical pour Biscuits & crème. On dit que le marché de la pâte à biscuits crue n'en est qu'à ses débuts sur la Rive-Nord.

M. Kevin Perry, M. Julio Gazanini (CRHA) et M. Benjamin Paradis.

M. Oliver Daigneault et M. Hugo Bilodeau.

ABC Clinique Santé

Subvention remise à Oliver Daigneault et Hugo Bilodeau (7 850 $ - Fonds de soutien au développement)

Les propriétaires ont saisi l'opportunité de démarrer une clinique interdisciplinaire afin d'unir les compétences d'un chiropraticien, d'un podiatre ainsi que d'autres professionnels dans la même équipe, pour offrir un service de santé de première qualité aux patients nécessitant une approche interdisciplinaire. La communauté locale bénéficiera ainsi de services de santé uniques et d'une clinique à la fine pointe de la technologie.

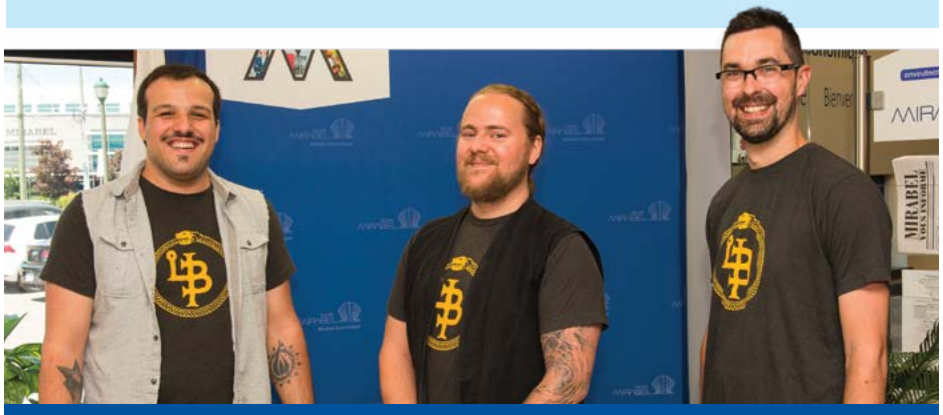

M. François-Xavier Leprohon, M. Maxime Ducharme et M. Jean-Michel Tremblay.

Les Bières philosophales

Subvention remise à Maxime Ducharme-Abraham, François-Xavier Leprohon et Jean-Michel Tremblay (10 000 $ - Fonds d'aide aux entreprises)

La microbrasserie Les Bières philosophales (LBP) est un établissement appelé à produire des bières artisanales de qualité supérieure en petite quantité. L'entreprise entend se concentrer sur la consommation à domicile et la distribution par le biais du réseau des épiceries et dépanneurs de spécialité. Les installations de LBP comprendront un salon de dégustation qui sera aménagé pour présenter le menu des différentes bières qui seront produites.

CyberPublicity

Subvention remise à Kevin Perry et Benjamin Paradis (41 800 $ - Fonds de soutien au développement)

CyberPublicity est une entreprise spécialisée dans l'intelligence marketing numérique à la fine pointe des meilleures pratiques. Celle-ci a développé des outils, jadis orientés vers les grandes entreprises, leur permettant d'optimiser l'utilisation du web en améliorant leur positionnement et en développant une véritable stratégie de marketing Internet. Ces outils ont été revus de façon à répondre aux besoins et à correspondre à la capacité de payer des PME.

M. Denis Lauzon, trésorier du Comité de mise en valeur de Sainte-Scholastique.

Circuit historique de Sainte-Scholastique - Phase 2

Subvention remise au Comité de mise en valeur de Sainte-Scholastique (14 500 $ - Fonds de soutien au développement)

Résultat de plus de cinq ans de travail de concertation, de recherche historique et d'écriture, ce circuit historique a été réalisé dans le secteur de Sainte-Scholastique. La subvention octroyée permettra l'achèvement de la deuxième phase de ce circuit, qui comprendra 15 nouveaux panneaux produits et installés aux devantures des maisons, des bâtiments ou des anciens lieux ayant marqué l'histoire du village, rendant hommage de belle façon à son patrimoine et à ses habitants. L'inauguration de la deuxième et dernière phase de ce projet aura lieu au printemps 2021.

Mme Gabrielle Jobin-Richer, l'une des trois actionnaires de Complètement Légume.

Ferme Complètement Légume

Subvention remise à Gabrielle Jobin-Richer, Amélie Rodier et Stéphanie Éthier (12 000 $ - Fonds de la relève agricole)

Fondée au printemps 2017 par trois passionnées d'agriculture, la ferme Complètement Légume a pour mission d'offrir une alternative simple, saine et durable aux familles et aux restaurateurs de la région de Montréal et des Laurentides avides de produits frais, uniques, locaux et écoresponsables. L'entreprise cultive sous régie biologique plus de 40 légumes différents, qu'elle vend à plus de 200 familles de la région, sous forme de paniers selon le programme d'Agriculture soutenu par la communauté (ASC) et via divers marchés fermiers.

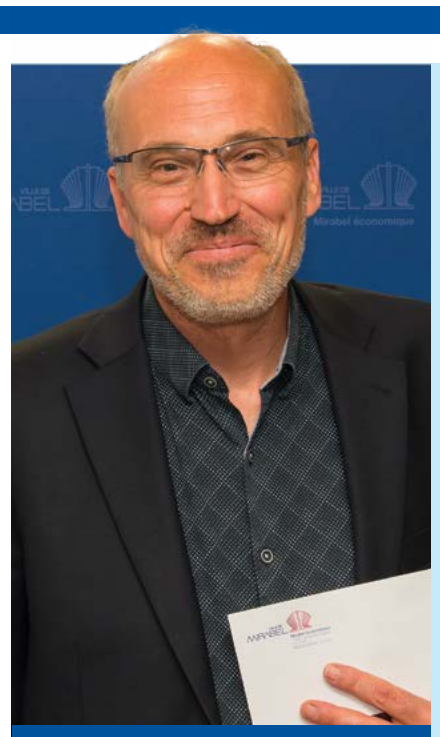

M. Stéphane Michaud, directeur du Parc régional du Bois de Belle-Rivière et instigateur de Mirabel fête l'érable du Québec.

Mirabel fête l'érable du Québec – Édition septembre 2020

Subvention remise à la Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM) (25 000 $ - Fonds de soutien au développement)

L'activité automnale Mirabel fête l'érable du Québec sera de retour pour une 6e édition cet automne, en mode distanciation sociale. Fierté mirabelloise, cet événement incontournable offre une programmation diversifiée qui vise à promouvoir les produits de l'érable et les artisans de son territoire. Cet événement gourmand tenu au Parc régional du Bois de Belle-Rivière offrira encore aux visiteurs une multitude d'activités, adaptées à la crise sanitaire actuelle.

Mme Dominique Palermo, directrice de Tourisme Mirabel.

Marché de Noël de Mirabel (2e édition)

Subvention remise à Tourisme Mirabel (38 800 $ - Fonds de soutien au développement)

Après plusieurs mois de préparation et de travail concerté avec les partenaires du milieu, Tourisme Mirabel confirme la tenue du Marché de Noël 2020. Cet événement hivernal d'envergure mettra en vedette le fruit du travail des producteurs, artisans et artistes du territoire mirabellois, dans un lieu rassembleur et festif. En 2020, le mini-village extérieur animé s'agrandira pour compter 20 magnifiques maisonnettes. Une série d'activités pour la famille, adaptées à la situation actuelle, permettront aux visiteurs de faire leurs emplettes des Fêtes de façon agréable et sécuritaire en encourageant 110 exposants régionaux. Le Marché de Noël se tiendra au centre culturel du Domaine-Vert Nord, dès le début du mois de décembre.

Projet On M l'achat local

Subvention remise à Tourisme Mirabel (18 525 $ - Fonds de soutien au développement)

Ce projet s'inscrit dans une démarche collaborative entre la Ville et d'autres partenaires pour la mise en œuvre d'une stratégie de promotion ciblée auprès des commerçants et de la population, en vue de stimuler l'achat local.

Cette stratégie, qui a vu le jour dans le cadre du plan de relance de l'économie de Mirabel, mise sur le référencement des entreprises et citoyens aux plateformes existantes d'achat local. Parmi ces plateformes, il y a celle de la carte interactive développée par la Ville de Mirabel, disponible au mirabel.ca.

M. Maxime Marcil, membre du sous-comité historique et responsable des communications du Comité de mise en valeur de Saint-Benoît.

Circuit historique de Saint-Benoît et pavillon historique à Saint-Hermas

Subvention remise au Comité de mise en valeur de Saint-Benoît

(76 000$ pour le circuit historique de Saint-Benoît / 29 000$ pour le pavillon historique à Saint-Hermas - Fonds de soutien au développement)

Dans le secteur de Saint-Benoît sera mis en œuvre un projet de valorisation de l'histoire à caractère culturel et récréotouristique, par le biais d'un circuit historique inspiré de l'initiative de Sainte-Scholastique. Le projet se traduira par l'installation d'un pavillon central, puis de 40 panneaux fixés aux devantures des bâtiments et des lieux ayant marqués la riche histoire de cette communauté et de ses habitants.

Du côté de Saint-Hermas, une infrastructure permanente sera aménagée au cœur du village, dans le parc Laurin. Il s'agira d'un pavillon historique dont les six façades serviront à raconter l'histoire du secteur. Un lancement officiel du circuit historique de Saint-Benoît et du pavillon historique de Saint-Hermas est prévu à l'été 2021.

Volleyball Québec

Jade Généreux recrutée au sein de l'équipe relève-élite 2020

Du 11 au 24 juillet, 30 jeunes athlètes de volleyball ont eu la chance de participer au camp d'entrainement de l'équipe du Québec de volleyball. Prenant place à Lévis, ce camp vise à poursuivre le développement sportif de 15 filles et de 15 garçons et de former ainsi les équipes du Québec relève-élite.

Parmi ces athlètes, nous notons avec fierté la présence d'une jeune mirabelloise, Jade Généreux. Elle évolue aux postes d'attaquante-réceptionneuse et de centrale avec les Vipères des Laurentides pour le club de volleyball Volley LLL, avec l'équipe 16U et 17U, division 1. Elle participe activement avec les deux équipes aux compétitions du circuit provincial d'excellence de Volleyball Québec en préparation pour les Championnats nationaux.

Elle se distingue notamment par son jeu offensif à l'attaque et au service, en plus d'être très solide au bloc au filet. Elle se démarque par sa force de caractère, son désir de s'améliorer et son leadership. Sa motivation et sa concentration font d'elle une athlète incroyable.

Bravo à cette jeune sportive de chez nous et bonne chance à elle dans son développement !

RÉPARTITEUR

Service : Police
Domaine d'emploi : Répartition
Statut : Personne salariée temporaire
Nombre de postes : 2
Numéro de concours : J0720-1093
Date d'affichage : Le 30 juillet 2020
Date de fin d'affichage : Le 14 août 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste de répartiteur à titre de personne salariée temporaire au Service de police.

Relevant du chef répartiteur, le titulaire du poste :

- répond aux appels téléphoniques du service d'urgence (911), effectue la répartition des appels et des télécommunications du Service de police et des Services de la sécurité incendie desservis et dirige les visiteurs afin de les répartir à la personne concernée selon l'urgence et la disponibilité;
- opère le terminal du C.R.P.Q.;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'éducation;
- posséder au minimum une année d'expérience pertinente;
- être apte à soutenir une conversation pendant plusieurs minutes en anglais;
- bonne qualité du français écrit;
- entregent et capacité de travailler en équipe et sous pression;
- capacité d'apprentissage rapide;
- être prêt à travailler sur des horaires incluant les jours, les nuits et les fins de semaines.

ATOUTS :

- connaissances techniques pour opérer la console de communication et pour faire les inscriptions aux fichiers C.R.P.Q. et M.I.P.;
- avoir réussi les cours d'opérateur du C.R.P.Q. et d'opérateur du M.I.P. et être détenteur du certificat de compétence valide;
- détenir une formation spécifique en répartition d'urgence.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS, JOURNALIER ET CHAUFFEUR

Service : Équipement et travaux publics
Domaine d'emploi : Travaux publics
Statut : Personne salariée saisonnière
Nombre de postes : 1
Numéro de concours : J0720-1065
Date d'affichage : Le 30 juillet 2020
Date de fin d'affichage : Le 14 août 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour agir à titre de personne salariée saisonnière au poste de préposé aux travaux publics, journalier et chauffeur au Service de l'équipement et des travaux publics.

Relevant des contremaîtres du Service, le préposé aux travaux publics, journalier et chauffeur :

- effectue les travaux de réparation et d'entretien des équipements municipaux (bornes-fontaines, regards d'égout, puisards, conduites d'aqueduc, etc.);
- exécute les travaux relatifs à l'entretien de la chaussée et de la signalisation (pavage, fossés, ponceaux);
- conduit des camions de divers types;
- agit à titre de signaleur routier;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalence reconnue;
- posséder au minimum une année d'expérience pertinente;
- permis de conduire de classe 3 valide;
- attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- carte de compétence de Préposé à l'aqueduc (OPA) est considérée comme un atout;
- bonnes habiletés dans les travaux manuels.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Ne jugez pas un livre que par sa couverture.

BIBLIOTHÈQUE DE MIRABEL
mirabel.ca/biblio

APPARITEUR-CONCIERGE

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Domaine d'emploi : Appariteur-concierge
Statut : Appariteur-concierge
Nombre de postes : 5
Numéro de concours : J0720-0637
Date d'affichage : Le 22 juillet 2020
Date de fin d'affichage : Le 12 août 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche de personnes dynamiques pour combler le poste d'appariteur-concierge au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour les secteurs de Saint-Augustin, Saint-Janvier et Mirabel-en-haut. De plus, nous désirons constituer une banque de candidatures.

Sous l'autorité du coordonnateur - sport et plein air, le titulaire :

- accueille la clientèle;
- assure l'ouverture et la fermeture des portes pour les activités dans les centres culturels ou les écoles;
- prépare les salles ou le gymnase pour les différentes activités;
- installe les tables et les chaises au besoin;
- remet les locaux en état après l'utilisation;
- exécute des tâches de conciergerie;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- études secondaires;
- posséder environ une année d'expérience pertinente;

Les exigences relatives à la scolarité et à l'expérience ne seront pas évaluées de façon exceptionnelle.

OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE, PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS ET JOURNALIER-CHAUFFEUR/ÉQUIPE JOUR-NUIT

Service : Équipement et travaux publics
Domaine d'emploi : Machinerie lourde
Statut : Personne salariée régulière à temps plein
Nombre de postes : 1
Numéro de concours : J0720-1005
Date d'affichage : Le 28 juillet 2020
Date de fin d'affichage : Le 11 août 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour agir à titre de personne salariée régulière au poste d'opérateur de machinerie lourde, préposé aux travaux publics et journalier - chauffeur (équipe jour-nuit) au Service de l'équipement et des travaux publics.

Sous la supervision des contremaîtres du Service, le titulaire :

- opère différents types de machinerie tels que rétrochargeuse (pépine), pelle mécanique, chargeur sur pneu, niveleuse, camions 10 ou 12 roues avec benne basculante et autres équipements spécialisés, camions équipés d'un fardier et d'une rétrochargeuse, etc.;
- est responsable de la bonne opération et de l'entretien de la machinerie avec laquelle il est appelé à travailler;
- aide aux travaux d'entretien et de réparations des équipements municipaux;
- effectue des travaux de déneigement;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite d'engins de chantier;
- détenir un permis de conduire de classe 1 valide;
- posséder deux (2) années d'expérience pertinente;
- posséder la compétence d'opérateur pour rétrochargeuse, pelle mécanique et niveleuse (un test d'évaluation de la compétence pourrait être effectué);
- détenir une attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- posséder une carte de compétences de Préposé à l'aqueduc (OPA) est considéré comme un atout;
- bonnes habiletés dans les travaux manuels.

HORAIRE DE TRAVAIL :

L'horaire de jour est prévu pour la période s'échelonnant approximativement du mois de mars ou d'avril jusqu'à approximativement le mois d'octobre ou novembre et l'horaire de nuit est prévu pour la période s'échelonnant approximativement du mois de novembre jusqu'à approximativement au mois de mars. L'horaire de nuit est de quarante (40) heures par semaine, du lundi au vendredi de 0h00 à 8h00 le matin.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

CONCIERGE - BANQUE DE CANDIDATURES

Service : Équipement et travaux publics
Domaine d'emploi : Conciergerie
Statut : Personne salariée temporaire
Nombre de postes : 1
Numéro de concours : J0720-0771
Date d'affichage : Le 23 juillet 2020
Date de fin d'affichage : Le 30 août 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel désire constituer une banque de candidatures pour le poste de concierge à titre de personne salariée temporaire au Service de l'équipement et des travaux publics pour une durée indéterminée jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire décrétée par le Gouvernement provincial.

Relevant des contremaîtres aux bâtiments du Service, le titulaire :

- effectue la désinfection dans les divers bâtiments des salles, des toilettes, des bureaux, des halls, des corridors, etc.;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalence reconnue;
- posséder environ six mois d'expérience pertinente;
- posséder un permis de conduire de classe 5 valide;
- être disponible pour travailler de jour ou de soir selon l'horaire du poste;
- faire preuve d'autonomie et d'entregent.

Les exigences relatives à la scolarité et à l'expérience ne seront pas évaluées de façon exceptionnelle.

HORAIRE DE TRAVAIL :

L'horaire du poste à combler est de 39 heures par semaine les lundis et les mardis de 7 h 30 à 16 h 30 avec une demi-heure pour le dîner, les mercredis et les jeudis de 7 h30 à 16 h avec une demi-heure pour le dîner et les vendredis de 8 h à 12 h et ce, jusqu'au vendredi précédent la fête de l'Action de Grâces. Par après, l'horaire sera de 40 heures par semaine du lundi au vendredi de 8 h à 16h avec une demi-heure pour le dîner. Il y a également un poste dont l'horaire est de soir du lundi au vendredi de 17 h 42 à 1 h 30 pour 39 heures par semaine avec une demi-heure pour le repas jusqu'au vendredi précédent la fête de l'Action de Grâces. Par après, l'horaire sera de 40 heures par semaine du lundi au vendredi de 17 h 30 à 1 h 30 avec une demi-heure pour le repas

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

SURVEILLANT DU PATINAGE LIBRE ET DU HOCKEY LIBRE

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Domaine d'emploi : Aréna / Parc
Statut : Personne salariée non-syndiquée
Nombre de postes : 1
Numéro de concours : J0720-0727
Date d'affichage : Le 22 juillet 2020
Date de fin d'affichage : Le 12 août 2020

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services de personnes dynamiques pour remplir la fonction de surveillant du patinage libre et du hockey libre au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour l'aréna du secteur de Saint-Canut. Notez que plus d'une personne pourrait être embauchée pour combler les différentes plages horaires de la fonction.

Relevant du coordonnateur - sports et plein air, le titulaire :

- effectue la surveillance de l'activité de patinage libre et collecte l'argent des joueurs du hockey libre (s'il y a lieu);
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- savoir patiner;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées, tels que l'entregent, le sens des responsabilités et l'initiative;
- être disponible à travailler selon l'horaire suivant : les lundis de 10 h à 12 h et de 14 h45 à 16 h, les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h 45 à 16 h 30, les jeudis de 10 h à 12 h et les dimanches de 10 h 45 à 12 h 30.

HORAIRE DE TRAVAIL :

Veuillez prendre note que la période de travail se déroule du mois de septembre au mois d'avril de l'année suivante.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail sont celles prévues par la Loi sur les normes du travail.

POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

Services › Services en ligne › Postuler en ligne

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition à moins d'avis contraire.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

DÉNEIGEMENT DES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES, ANNÉES 2020 À 2025

N/RÉF. : G7 311 101 U3 N02940 (#109375) - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020-058

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour le déneigement des propriétés municpales pour les années 2020 à 2025.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le MERCREDI 12 AOÛT 2020, à onze heures (11 h)** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), au Service du greffe, sis au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le LUNDI 3 AOÛT 2020 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Karl Themens, surintendant, responsable de l'appel d'offres, au 450-475-2005.

CONSULTATION ÉCRITE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2413

Tout le territoire de la ville

Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage

QUE le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire tenue le 3 août 2020 a adopté le projet de règlement numéro PU-2413 modifiant le Règlement de zonage numéro U-2300 de façon à prévoir que les travaux de déblai peuvent être effectués que pour ce qui est nécessaire, soit dans le cadre de la construction d'un bâtiment, pour valoriser le sol afin d'en permettre l'agriculture lorsque autorisée préalablement par la CPTAQ ou pour la construction de l'assise d'un chemin agricole jusqu'à un maximum de 1 mètre de profondeur par rapport au sol avant lesdits travaux.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2413 est bien décrit dans le titre.

QUE ce projet de règlement concerne tout le territoire de la ville de Mirabel.

QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel pendant les heures de bureau en vigueur selon l'horaire d'été, soit : lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville.

Conformément aux décrets et arrêtés du gouvernement du Québec et, en raison de l'état d'urgence sanitaire, l'assemblée de consultation est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours. Par conséquent, l'assemblée de consultation en présence du public est remplacée par une consultation écrite. Toute personne intéressée peut transmettre des commentaires écrits, par courrier ou courriel, pour une période de 15 jours suivant la publication de l'avis, aux adresses ci-après mentionnées, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, ou soit jusqu'au 20 août 2020 inclusivement.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière
Projet de règlement no PU-2413
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Courriel : greffe@mirabel.ca

Donné à Mirabel, ce 5 août 2020

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

APPEL D'OFFRES PUBLIC

CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LA RUE BOILEAU ET LE CÔTÉ EST DU BOUL. DU CURÉ LABELLE JUSQU'À CÉLORON, DANS LE SECTEUR DE SAINT-JANVIER.

N/RÉF.: X3 215 N14920 (2020-057)

La Ville de Mirabel demande des soumissions pour la construction et l'aménagement d'une piste cyclable sur la rue Boileau et le côté est du boul. du Curé Labelle jusqu'à Céloron, dans le secteur de Saint-Janvier. Cette piste permettra le déplacement actif des résidents et travailleurs du secteur et rendra possible un lien sécurisé entre la gare et les différents secteurs : résidentiel, industriel et commercial. La Ville a obtenu une subvention du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques financé par le Fonds vert.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site internet du Système électronique d'appel d'offres (ci-après appelé « SÉAO ») à l'adresse suivante : www.seao.ca. L'obtention de ces documents est sujette à la tarification établie par le SÉAO.

La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission. Les soumissionnaires devront joindre à leur soumission tous les documents requis à l'appel d'offres, à défaut de quoi leur soumission pourrait être rejetée.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande supplémentaire, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit M. Jean-Yves Godfrin, technologue au 450 475-2023 ou par courriel, à l'adresse suivant : j-y.godfrin@mirabel.ca

Les enveloppes de soumissions devront être scellées et porter la mention suivante :

Soumission

Construction d'une piste cyclable sur la rue Boileau
et le côté est du boul. du Curé-Labelle jusqu'à Céloron,
dans le secteur de Saint-Janvier.
N/Réf.: X3 215 N14920 (2020-057)

Elles devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 21 août 2020, à 11 h**, heure en vigueur à l'horodateur de la Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@mirabel.ca, au plus tard, le 14 août 2020 en utilisant le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La directrice du Service du génie

Geneviève Cauden, ing.

CONCOURS
Mirabel
M'ENchante!
CHANSON DU 50E DE MIRABEL
KEVIN BAZINET
AMBASSADEUR
ET PRÉSIDENT DU JURY
DÉTAILS DU CONCOURS
mirabel.ca
VILLE DE
MIRABEL

TOUS LES DIMANCHES DE 10 H À 15 H
SÉCURITAIRE
MESURES SANITAIRES EN PLACE
Marché
du terroir
DE MIRABEL
21 JUIN AU 27 SEPTEMBRE
CENTRE CULTUREL DU DOMAINE-VERT NORD
ON ACHETER LOCAL!
VILLE DE
MIRABEL